

Vie de l'Unité Pastorale de Braine-l'Alleud



« Dieu ne fera-t-il pas justice à ses élus qui crient vers lui jour et nuit ? » Luc (18, 7)

Braine-l'Alleud

SAINT-ÉTIENNE

Tous les mercredis du mois d'octobre

- 15h30 : prière du chapelet

Vendredi 18 octobre

- 10h : messe pour la paix

Dimanche 20 octobre

Tous disciples en mission, l'audace d'une conversion
Grande assemblée vicariale à la Collégiale de Nivelles (voir encart central).

SACRÉ-CŒUR - L'ERMITE

Samedi 19 octobre

- 18h : messe dominicale habituelle.

Dimanche 20 octobre

Clôture de l'année de la Mission

- 10h30 : pas de messe à l'Ermitage.

- 10h30 : à l'invitation de notre évêque, Mgr Jean-Luc Hudsyn et en présence du cardinal Jozef De Kesel, nous vous attendons nombreux à la collégiale de Nivelles pour participer à la **Journée vicariale ouverte à tous**.

- 10h30 : rendez-vous au Collège Sainte-Gertrude pour tous les jeunes de 10 à 20 ans pour la journée Transmission.

- 16h : **grande eucharistie** de clôture pour TOUS dans la Collégiale présidée par nos évêques.

Soyons nombreux à rejoindre nos frères et sœurs pour ce moment fort et ainsi former ÉGLISE VIVANTE.

Ophain - Lillois

SAINTE-ALDEGONDE/OPHAIN ET SAINTE-GERTRUDE/LILLOIS

Depuis le mois d'octobre, l'Abbé Bruno prend en charge les deux paroisses

Samedi 19 octobre

Concert d'automne

- 20h : les chorales La Rivelaine de Lillois et Résonances de Braine-le-Château nous proposent leur concert en l'église Sainte-Aldegonde d'Ophain (au profit de la Conférence de Saint-Vincent de Paul de Lillois-Ophain-Bois-Seigneur-Isaac).

Prix : 12€ (10€ en prévente), 10€ pour les membres ACJ et 5€ pour les enfants de 6 à 12 ans, à verser sur le compte "La Rivelaine" BE69 2710 6029 9878.

Samedi 19 et dimanche 20 octobre

Exposition

- 10 à 18h : l'artiste Philippe Culot expose ses peintures et sculptures à la Chapelle Saint-Martin de Lillois.

Funérailles

- de André De Beck, époux d'Emilie Gilson, décédé le 2 octobre à Lillois.

Ses funérailles ont eu lieu le mercredi 9 octobre en l'église Sainte-Gertrude de Lillois.

Vingt-neuvième dimanche du temps ordinaire : dimanche 20 octobre 2019

Évangile

Évangile de Jésus-Christ selon saint Luc 18,1-8.



En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples une parabole sur la nécessité pour eux de toujours prier sans se décourager : « Il y avait dans une ville un juge qui ne craignait pas Dieu et ne respectait pas les hommes. Dans cette même ville, il y avait une veuve qui venait lui demander : "Rends-moi justice contre mon adversaire." Longtemps il refusa ; puis il se dit : "Même si je ne crains pas Dieu et ne respecte personne, comme cette veuve commence à m'ennuyer, je vais lui rendre justice pour qu'elle ne vienne plus sans cesse m'assommer." » Le Seigneur ajouta : « Écoutez bien ce que dit ce juge dépourvu de justice ! Et Dieu ne ferait pas justice à ses élus, qui crient vers lui jour et nuit ? Les fait-il attendre ? Je vous le déclare : bien vite, il leur fera justice. Cependant, le Fils de l'homme, quand il viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ? »

20 OCTOBRE 10H30 À 17H

COLLÉGIALE SAINTE-GERTRUDE NIVELLES

En présence du cardinal Jozef De Kesel

Possibilité de rejoindre à tout moment

Bienvenue à tout âge



*Tous disciples en mission
l'audace d'une conversion*

JOURNÉE VICARIALE OUVERTE À TOUS

Échanger nos idées, partager nos expériences
Se laisser interpeler par des témoins, être envoyé



Infos, programme & inscription [INDISPENSABLE POUR ENFANTS ET JEUNES] :
www.tousdisciples.be | 010 235 260 | tousdisciples@bw.catho.be

Commentaires

Attendez-vous que justice soit faite ?

Voilà une bonne question que se posent pas mal de gens, comme cette veuve qui s'adresse au juge dans l'évangile de ce dimanche.

La réponse de Jésus est claire et directe : Dieu fera justice à ses élus sans tarder. En faisant toutefois la remarque suivante : "Mais le Fils de l'homme, quand il viendra, trouvera-t-il la foi sur terre ?"

Deux mots ressortent de tout ceci : élus et foi. Des mots qui sont liés, la foi faisant de nous, en fait, des élus.

Mais la foi doit être active et non pas passive. Quand l'on dit : "Attendez-vous que justice soit faite ? », l'on

devrait plutôt dire : "Agissez pour que justice soit faite et agissez en montrant votre foi !" Comme le demande Saint Paul dans sa lettre d'aujourd'hui : proclamez la Parole, intervenez, dénoncez le mal, faites des reproches, encouragez, tout ceci avec une grande patience et avec le souci d'instruire.

N'attendez pas que justice soit faite ! Agissez pour qu'il en soit ainsi !

Annoncez la Parole du Christ, célébrez la Parole du Christ et servez le Christ avec courage, humilité et patience. Alors, justice vous sera faite.

Bernard Vollerin